



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Syndicat des medecins legistes

Question écrite n° 4727

Texte de la question

M Claude Miqueu demande a M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, s'il envisage de donner l'agrement au syndicat des medecins generalistes (MG France) qui regroupe environ 4 500 praticiens de la medecine generale.

Texte de la réponse

Reponse. - L'enquete de representativite prealable a la negociation et a la signature de la convention nationale des medecins est actuellement en cours. Ce n'est qu'a l'issue de cette enquete et au vu des conclusions du rapporteur qu'il appartiendra au ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, de determiner les organisations syndicales les plus representatives qui participeront a la negociation et a la signature eventuelle du texte conventionnel.

Données clés

Auteur : [M. Miqueu Claude](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4727

Rubrique : Syndicats

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3086